



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies sexuellement transmissibles

Question écrite n° 18827

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'augmentation en France des infections sexuellement transmissibles (notamment gonococcies, syphilis et infections dues aux chlamydiae). En effet, cette triste réalité a été révélée par le bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'Institut de veille sanitaire (InVS) du 5 février. Selon le BEH, si l'augmentation des IST touche particulièrement les hommes, les infections féminines liées aux gonocoques sont «en nette progression», avec «une augmentation d'un facteur 3 entre 2005 et 2006». Pour le BEH, ces données «suggèrent une accélération de la transmission au sein de la population hétérosexuelle». Autre IST en hausse : les lymphogranulomatoses vénériennes rectales (LGV) dont l'agent infectieux est Chlamydia trachomatis. Cette forme de l'infection, qui a émergé en France et dans les autres pays européens en 2003, touche particulièrement les homosexuels. Chez la femme, l'infection causée par cette bactérie est également l'infection sexuellement transmissible bactérienne la plus fréquente. En conséquence, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18827

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 2028

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)